

Conseil Communal
Aigle



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le Bureau du Conseil Communal vous convoque en séance le

JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021 - 19 H 00

AIGLE - SALLE DES COMMUNES - CHÂTEAU D'AIGLE

Le Président :

Didier BADAN



La secrétaire :

Véronique DELADOEY

ORDRE DU JOUR

1. Appel, Adoption PV et Communications
 - 1.1 Appel
 - 1.2 Approbation de l'ordre du jour
 - 1.3 Communications du Président
2. Préavis de la Municipalité :
 - 2.1 Préavis municipal n°2021-27 du 1er novembre 2021 relatif à la fixation du plafond d'endettement pour la législature 2021-2026

Rapporteur de majorité : Mme Virginie CRAUSAZ
Rapporteur de minorité : M. Marcel-Jacques BACCA
 - 2.2 Préavis municipal n°2021-29 du lundi 25 octobre 2021 relatif au budget 2022

Rapporteur : Mme Virginie CRAUSAZ
 - 2.3 Préavis municipal n°2021-28 du lundi 1er novembre 2021 relatif à la mise à disposition ou La vente d'une fraction de la parcelle n° 2839 en zone industrielle pour l'implantation d'un projet industriel de production, de distribution et d'utilisation d'énergies renouvelables et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières

Rapporteur : M. Philippe OLLOZ

- 2.4 Préavis municipal n°2021-26 du lundi 25 octobre 2021 relatif à la vente d'une fraction de la parcelle n° 1279 en zone industrielle comprenant une piste de moto-école**

Rapporteur : M. Philippe OLLOZ

- 2.5 Préavis municipal n° 2021-19 du lundi 28 juin 2021 relatif à la réfection des dessertes agricoles (étape 2)**

Rapporteur : M. Alexandre FAVRE

- 3. Réponses aux interpellations, postulats, motions**
- 4. Communications de la Municipalité**
- 5. Propositions individuelles**

Vu les dernières directives relatives au COVID-19, le port du masque sera obligatoire pour entrer à l'intérieur de la salle et durant toute la séance. Seuls les masques homologués par l'OFSP (type masque chirurgical à usage unique) doivent être utilisés. Toutes les interventions se feront depuis le pupitre qui sera désinfecté après chaque passage.

A l'issue de la séance, le traditionnel verre de l'amitié sera servi à la Salle des Excellences (1er étage de la Maison de la Dîme). En raison des dispositions sanitaires en vigueur, un Pass COVID est obligatoire.

Aigle, le 29 novembre 2021